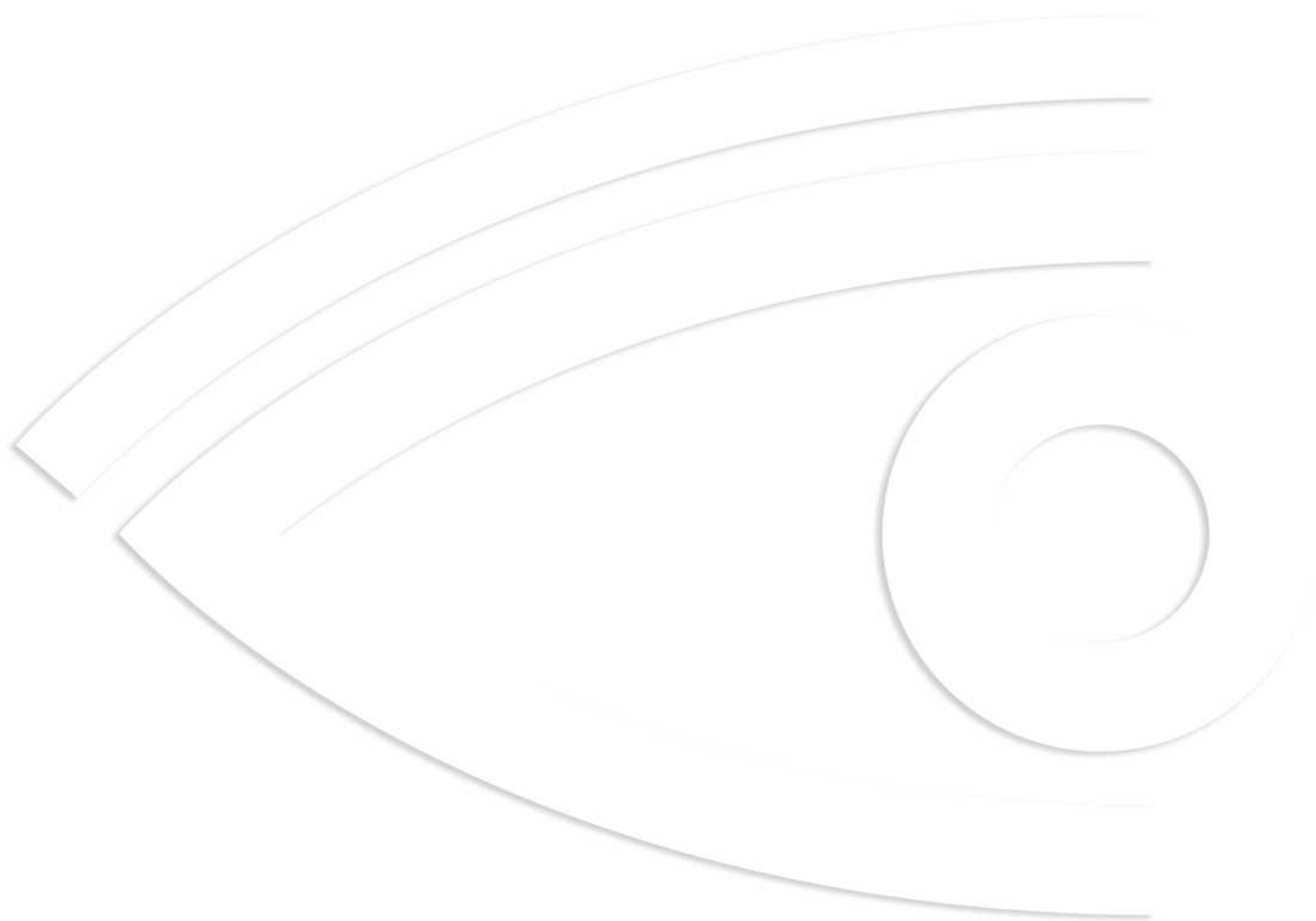


Rapport de gestion 2004





Voir plus loin, voir demain

Sommaire

Rapport du Conseil de fondation	4
Rapport de la commission de placement	5
Comptes annuels	9
- Bilan au 31.12.2004	10
- Compte de pertes et profits de l'exercice 2004	11
- Annexe aux comptes arrêtés au 31.12.04	14
Rapport de l'organe de contrôle	27

Rapport du Conseil de fondation

Année de remise à niveau, 2004 ne restera probablement pas dans les annales de Copré, avec toute la reconnaissance qui lui est due.

En effet, la reprise de l'administration par Hpr aura été un chantier bien plus important que prévu, le résultat très positif de la gestion ne sera pas retranscrit directement dans les comptes des assurés vu l'obligation de reconstituer les réserves. En outre, la fusion annoncée avec Genesis ne verra pas le jour dans l'immédiat.

Il sera néanmoins injuste de ne pas reconnaître à cette année 2004 l'impulsion qu'elle a apportée dans les réflexions du Conseil de fondation sur l'avenir ou sur le mode de fonctionnement de notre Fondation.

Tous les acteurs de la prévoyance passent en Suisse par une phase de réflexion et nous n'y échappons pas.

Le Conseil a dû travailler de manière intense sur des questions aussi diverses que la stratégie de développement, la mise en conformité de nos réglementations internes et documentations contractuelles avec les nouvelles normes en vigueur, la stratégie d'investissement etc...

Notre taux de couverture à fin 2004 l'élevant à 99,80% en situation d'exploitation et à 103,57% en situation de liquidation tend à démontrer que notre politique d'investissement récente a été la bonne.

On peut certes regretter notre impossibilité à payer sur les fonds liés un taux supérieur à 2,25% pour l'exercice 2004, mais la sécurité à un prix et la constitution de réserves, comme on a pu le constater par le passé, doit être privilégiée.

Nous aimerions encore saisir l'opportunité du présent rapport pour remercier les collaborateurs de Hpr pour le remarquable travail de reprise qu'ils ont effectué, ainsi que nos gestionnaires IAM et Axa Investment Managers pour les bons résultats atteints dans la gestion des actifs financiers ainsi que GFI pour le support très utile apporté dans le cadre de la gestion du parc immobilier.

Nous remercions également nos auditeurs pour leurs opinions avisées qu'ils nous donnent tout au long de l'exercice.

Et finalement, on ne peut que vous remercier, chers Affiliés et chers Assurés, pour le soutien critique mais appuyé que vous avez apporté au Conseil durant ces difficiles exercices passés.

Pierre Michel, Président

Rapport de la commission de placement

Evolution des marchés

L'année 2004 n'aura pas connu la même progression que l'année 2003 : les marchés des actions ont essentiellement fait du surplace.

Les craintes d'une décélération prochaine de la croissance mondiale et d'une réapparition de tendances inflationnistes ont été alimentées par l'issue incertaine de l'élection présidentielle américaine, l'embrasement persistant dans le Proche-Orient, conjugué à la flambée des prix du pétrole.

Le renchérissement du prix du pétrole en 2004 a surtout été la conséquence d'une expansion supérieure aux attentes de la croissance mondiale ainsi que du formidable bond en avant de la demande chinoise.

Après un début d'année prometteur, les cours ont subi, en mars, un premier recul provoqué par les attentats de Madrid. Leur rebond a été ensuite stoppé en mai par l'envolée du prix du pétrole, le ralentissement saisonnier et les inquiétudes au sujet des perspectives de croissance.

Au quatrième trimestre, la confiance s'est rétablie avec les élections présidentielles américaines et le repli des prix du pétrole.

Les marchés émergents ont connu durant l'année une forte progression, tout comme l'or et les métaux précieux. Nous détenons une partie non négligeable de ces deux classes d'actifs.

En Europe, la situation conjoncturelle a été très inégale selon les pays. La Grande-Bretagne, la France, la Scandinavie, l'Espagne et plusieurs nouveaux pays membres d'Europe centrale se sont distingués, en 2004, par une solide croissance alors que l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas sont arrivés en queue de peloton. Pour la Suisse, l'évolution des pays voisins demeure le principal élément déterminant de sa croissance. Ce phénomène a toutefois été moins marqué en 2004 qu'en 2003 car la conjoncture intérieure a pu profiter de la solidité de l'investissement et du bâtiment. Toutefois, la consommation est restée timide à cause d'un marché de l'emploi piétinant.

Durant le 1er trimestre, les actions suisses et mondiales ont connu une performance positive de 3.44% et 5.12% respectivement. Les obligations suisses étaient en hausse de 1.93%, les obligations étrangères de 4.36%. L'indice LPP-93 se trouva donc à +2.63% (LPP-40 : +3.23%). Après une hausse rapide en début d'année, les hésitations boursières du mois de mars ne sont pas étonnantes et traduisent le fléchissement momentané d'un ensemble d'indicateurs économiques. L'enlèvement du conflit en Irak, les craintes d'un ralentissement de la croissance économique et le retour de l'inflation sont les principaux éléments qui ont poussé les investisseurs à la prudence.

Au cours du 2ème trimestre, le LPP 93 perdait 1.36% suite aux performances négatives des obligations suisses (-1.94%) et étrangères (-4.44%). En revanche, les actions suisses progressaient encore de 1.67%, les actions internationales stagnaient à -0.2%. Le LPP 2000-40 quant à lui accusait une perte de 1.23%. La progression des marchés est vraisemblablement plus laborieuse en 2004 qu'en 2003, compte tenu du niveau plus exigeant des évaluations boursières et de la remontée probable des taux d'intérêt.

Le 3ème trimestre fut positif de 1.25% pour l'indice LPP suite au redressement des obligations (+2.38% pour les obligations suisses, +2.98% pour les obligations étrangères) alors que les actions suisses chutaient de 2.62% et de 1.30% pour les actions monde. (indice LPP 2000-40 : + 1.03%) Les marchés sont raisonnablement évalués compte tenu du niveau des rendements obligataires et des perspectives de croissance bénéficiaire.

L'essentiel de la progression fut enfin réalisé au 4ème trimestre : + 2.19% pour le LPP-93, respectivement + 2.25% pour les obligations suisses et -1.23% pour les obligations étrangères, + 4.37 pour les actions suisses et + 1.95% pour les actions monde (indice LPP 2000-40 + 2.18%).

Les monnaies

Le dollar a continué à chuter par rapport aux devises européennes au début de 2004. La Banque du Japon y a contribué en essayant de stabiliser le yen. Puis le billet vert a rebondi sous l'effet cyclique du rétablissement notable du marché du travail américain, des déclarations de la Banque

Rapport de la commission de placement

Centrale Européenne au printemps et du relèvement des taux par la FED en été.

Les craintes liées aux déficits du budget et de la balance des opérations courantes aux Etats-Unis ont retrouvé leur vigueur, alimentées par le fait que le dollar est sorti de sa marge de fluctuation pour reprendre sa descente.

Politique de placement

Nous avons continué tout au long de l'année 2004 de favoriser les actions en général, au détriment de la part obligataire

suisse principalement, dont les taux historiquement bas nous incitent à éviter, dans la mesure du possible, cette classe d'actifs. La diversification menée au sein des actions a porté ses fruits, grâce notamment à notre présence dans les marchés émergents et dans les actions de sociétés exploitant les métaux précieux (cuivre, zinc, palladium, or, etc.)

Cette politique de placement a permis d'atteindre un résultat satisfaisant de la part de nos 2 gestionnaires, soit une moyenne de 5.65%, après une année 2003 avoisinant les 12%.

Performance comptable 2004

(par rapport à la valeur globale des titres)

	CHF
Gains réalisés sur titres	358'906
Pertes réalisées sur titres	- 273'500
Gains sur titres non réalisés	4'423'609
Pertes sur titres non réalisés	- 1'788'724
Perte de change (net)	- 485'828
Revenus (intérêts et dividendes)	1'990'000
Frais de gestion	- 537'793

Total (performance de gestion)

3'686'670

Détails des placements

(au 31.12.04 par rapport à la valeur globale des titres)

	%
Liquidités	5
Obligations en CHF	32
Obligations en monnaies étrangères (Total obligations 48%)	16
Actions suisses	20
Actions étrangères (Total actions 47%)	27
Placements immobiliers (fonds) (supprimés du portefeuille)	0

100%

Valeur des dépôts titres au 31.12.04

57% auprès d'IAM - 43% auprès d'AXA

CHF
88'000'000

Immobilier

Politique

Durant l'exercice 2004, il n'y a pas eu de mouvement dans le portefeuille. Nous procédons régulièrement à des améliorations du confort et du standing des locaux disponibles et à des travaux d'entretien afin de préserver la valeur des immeubles. Ces investissements sont directement rentabilisés.

Résultats

Sur la base d'une capitalisation des états locatifs (hors vacants) de 7.5%, la valeur de portefeuille au 31 décembre 2004 était de CHF 59'297'417.

Par rapport au 31 décembre 2003, cela représente une plus-value non-réalisée de CHF 3'247'712 ou 5.8%.

Déduction faite du financement hypothécaire de CHF 28'000'000, la fortune immobilière nette au 31 décembre 2004 s'élève à CHF 31'297'417.

La trésorerie nette produite par le portefeuille immobilier en 2004 est de CHF 1'980'954, soit 6.33% de la trésorerie investie. Compte tenu de la plus-value non-réalisée, le résultat net est de CHF 5'228'666, soit un rendement net de 16.71% sur l'investissement.

Comptes annuels

Bilan au 31.12.2004	8
Compte de pertes et profits de l'exercice 2004	11
Annexe aux comptes arrêtés au 31.12.04	14

Bilan au 31 décembre 2004

Actif	2004	Total	2003	Total
	CHF		CHF	
Placements				
Actifs disponibles				
Avoirs en banque à vue		9'152'557.80		12'504'268.44
Débiteurs				
AFC - impôt anticipé suisse	112'007.55		135'139.00	
Comptes courants régie	255'925.75		432'014.90	
Comptes courants assurance	619'821.90		1'109'069.50	
Autres débiteurs	21'129.05		50'289.20	
		1'008'884.25		1'726'512.60
Obligations et assimilés				
Obligations suisses en CHF	22'502'956.90		25'379'123.00	
Obligations étrangères en CHF	4'052'426.00		3'001'615.00	
Obligations étrangères en MET	13'661'548.05		14'454'642.81	
		40'216'930.95		42'835'380.81
Actions et assimilés				
Actions suisses en CHF	17'487'681.10		15'705'615.00	
Actions étrangères en MET	0.00		790'406.53	
Fonds placements en actions suisses en CHF	11'238'905.57		10'716'416.00	
Fonds placements en actions étrangères en MET	11'772'279.59		9'431'573.00	
		40'498'866.26		36'644'010.53
Autres placements				
Autres placements		3'116'072.85		3'186'826.26
Immeubles				
Immeubles		59'297'417.00		56'049'704.00
Placements				
		153'290'729.11		152'946'702.64
Comptes de régularisation actif				
Actifs transitoires				
Actifs transitoires	205'237.75		82'451.25	
Actifs transitoires immeubles	212'072.30		76'875.00	
		417'310.05		159'326.25
Placements chez l'employeur				
Comptes courants entreprises		1'548'087.20		3'061'620.07
Intérêts courus				
Intérêts courus		780'845.60		918'670.31
Comptes de régularisation actif				
		2'746'242.85		4'139'616.63
Total actif				
		156'036'971.96		157'086'319.27

Bilan au 31 décembre 2004

Passif	2004 CHF	Total	2003 CHF	Total
Dettes				
Prestations de libre passage et rentes à verser				
Prestations de sortie à verser	3'557'330.83		10'321'188.76	
Prestations de retraite à verser	995'778.20		152'250.05	
Prestations de décès à verser	132'019.05		0.00	
Prestations d'invalidité à verser	8'942.25		0.00	
		4'694'070.33		10'473'438.81
Autres dettes				
Banque	0.00		456'469.95	
Avance à terme fixe	7'000'000.00		36'351'100.00	
Dettes hypothécaires	28'000'000.00		0.00	
Comptes courants assurance	157'337.10		5'144.10	
Fonds de garantie LPP	43'702.65		37'153.05	
Comptes courants entreprises	49'147.10		15'371.95	
Comptes courants entreprises résiliées	159'869.55		160'401.85	
Comptes courants péréquation de primes	32'898.95		173'483.95	
Mesures spéciales entreprises résiliées	128'825.70		239'000.60	
Fonds libres entreprises résiliées	110'886.75		911'066.70	
		35'682'667.80		38'349'192.15
Dettes		40'376'738.13		48'822'630.96
Comptes de régularisation passif				
Comptes de régularisation passif		919'529.70		1'468'803.57
Réserves de contributions des employeurs				
Réserves de contributions des employeurs		1'743'030.25		1'353'013.35
Provisions non techniques				
Provision en cas de litige	64'655.00		64'655.00	
Provision pour fluctuation de cours	0.00		4'089'058.00	
		64'655.00		4'153'713.00
Provisions non techniques		64'655.00		4'153'713.00

Bilan au 31 décembre 2004

	2004 CHF	Total	2003 CHF	Total
Capitaux de prévoyance et provisions techniques				
Capitaux de prévoyance assurés				
Capitaux épargne engagés actifs	97'628'717.55		98'887'348.74	
Capitaux épargne invalides	4'420'660.65		5'095'331.40	
Réserves mathématiques des rentes en cours	4'290'860.35		1'432'413.00	
		106'340'238.55		105'415'093.14
Provisions techniques				
Mesures spéciales	1'395'753.75		1'333'855.25	
Réserve de longévité	107'271.50		0.00	
Réserve pour maintien du taux de conversion	739'023.90		500'000.00	
Réserve primes de risques	0.00		161'403.00	
Fonds libres entreprises	229'969.40		188'983.85	
		2'472'018.55		2'184'242.10
Capitaux de prévoyance et provisions techniques				
		108'812'257.10		107'599'335.24
Réserve de fluctuation de valeurs				
Réserve de fluctuation de valeurs		4'118'761.78		791'942.00
Capital de fondation et fonds libres				
Capital de dotation	2'000.00		2'000.00	
Perte reportée	-7'105'118.85		-14'267'231.79	
		-7'103'118.85		-14'265'231.79
Résultat de l'exercice				
Excédent des produits	7'105'118.85		7'162'112.94	
		7'105'118.85		7'162'112.94
Capital de fondation et fonds libres				
		2'000.00		-7'103'118.85
Total Passif				
		156'036'971.96		157'086'319.27

Compte de pertes et profits de l'exercice 2004

(arrêté au 31 décembre)

	2004 CHF	Total	2003 CHF	Total
Cotisations et apports ordinaires et autres				
Cotisations réglementaires salariés	6'334'320.60		6'745'180.00	
Cotisations réglementaires employeurs	9'136'884.70		9'085'278.55	
Cotisations réglementaires frais de mutation	114'100.00		0.00	
Contributions volontaires salariés	1'180'337.75		781'453.00	
Réserves contributions employeurs encaissées	1'030'000.00		700'000.00	
Subsides du fonds de garantie	34'846.65		0.00	
		17'830'489.70		17'311'911.55
Prestations d'entrée				
Prestations de libre passage reçues	4'610'050.50		5'515'640.14	
Apports en cas de divorce	406'493.30		0.00	
Fonds libres affiliés encaissés	0.00		318'950.00	
		5'016'543.80		5'834'590.14
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée		22'847'033.50	23'146'501.69	
Prestations réglementaires				
Capitaux retraite	-2'968'210.50		-4'032'110.55	
Rentes de retraite	-587'422.45		-356'874.25	
Rentes d'enfants de retraités	-1'931.85		0.00	
Capitaux décès	-343'119.70		-115'189.20	
Rentes de conjoints	-72'467.95		-52'605.40	
Rentes d'orphelins	-18'085.50		-6'952.80	
Rentes d'invalidité	-629'184.55		-523'840.70	
Rentes d'enfants d'invalidité	-48'269.20		-26'978.80	
Libération service des cotisations	-444'965.35		-345'823.85	
Réserves contributions employeurs utilisées	-639'983.10		0.00	
		-5'753'640.15		-5'460'375.55
Prestations de sortie				
Prestations de libre passage	-14'435'296.20		-16'945'345.37	
Versements anticipés pour le logement	-1'267'100.20		-2'604'949.30	
Versements en cas de divorce	-38'833.40		-103'266.30	
		-15'741'229.80		-19'653'560.97
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		-21'494'869.95	-25'113'936.52	

Compte de pertes et profits de l'exercice 2004

(arrêté au 31 décembre)

	2004 CHF	Total	2003 CHF	Total
Dissolution / Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions				
Dissolution des capitaux épargne actifs	1'091'616.69		1'762'268.63	
Dissolution des capitaux épargne invalides	750'034.35		-30'494.50	
Constitution des réserves mathématiques	-2'858'447.35		-48'184.60	
Autres dissolutions	0.00		1'458'258.49	
Dissolution réserves contributions des employeurs	639'983.10		0.00	
Prélèvements s/réserve primes de risques	161'403.00		0.00	
Intérêts moratoires	-115'478.10		-168'800.42	
Attributions aux mesures spéciales	-61'898.50		0.00	
Attribution réserves contributions des employeurs	-1'030'000.00		-1'189'983.10	
Autres attributions	0.00		-1'157'373.35	
Attribution réserve de longévité	-107'271.50		0.00	
Attribution réserve maintien taux conversion	-239'023.90		0.00	
Pertes sur débiteurs	-261'180.40		0.00	
		-2'030'262.61		625'691.15
Produits de prestations d'assurance				
Capitaux reçus du réassureur	144'878.90		0.00	
Rentes reçues du réassureur	1'228'054.55		923'937.30	
Libérations reçues du réassureur	456'186.25		418'308.90	
Intérêts compte courant	0.00		15'001.40	
		1'829'119.70		1'357'247.60
Charges d'assurance				
Primes d'assurance risques	-2'747'916.40		-3'203'239.50	
Intérêts compte courant	-3'506.50		0.00	
Cotisations au fonds de garantie	-78'549.30		-47'145.45	
		-2'829'972.20		-3'250'384.95
Résultat net de l'activité d'assurance		-1'678'951.56		-3'234'881.03

Compte de pertes et profits de l'exercice 2004

(arrêté au 31 décembre)

	2004 CHF	Total	2003 CHF	Total
Résultat net des placements				
Intérêts	1'619'753.65		1'986'330.17	
Dividendes s/actions	292'524.10		504'246.87	
Gains sur titres	96'327.54		0.00	
Produits immobiliers nets	2'092'839.30		1'064'107.81	
Réévaluations s/immeubles	3'247'712.00		979'171.90	
Plus-values/Moins-values sur titres	2'634'885.30		5'608'434.73	
Pertes/gains de change sur vente de titres	-505'474.03		1'678'971.72	
Bénéfices/pertes sur ventes de titres	85'406.96		1'229'521.48	
Intérêts débiteurs	-13'540.32		-5'259.79	
Intérêts sur avance à terme fixe	-163'084.60		-107'826.25	
Frais sur titres et comptes courants	-154'058.65		-209'467.69	
Honoraires de gestion des titres	-457'791.77		-467'324.69	
Pertes sur débiteurs	0.00		-332'994.35	
		8'775'499.48		11'927'911.91
Dissolution / Constitution de provisions non techniques				
Dissolution réserve de fluctuation de cours	4'089'058.00		0.00	
Dissolution provision pour pertes sur débiteurs	261'180.40		0.00	
		4'350'238.40		0.00
Autres produits				
Commissions impôts à la source	2'838.75		0.00	
Produits d'exercices antérieurs	591'872.10		0.00	
		594'710.85		0.00
Autres frais		0.00		0.00
Frais d'administration et autres frais				
Charges d'exercices antérieurs	-205'374.16		0.00	
Frais généraux divers	-196'204.88		-149'754.74	
Honoraires de l'organe de contrôle	-96'080.00		-188'526.00	
Autres honoraires de mandats	-71'824.25		-307'633.20	
Honoraires de gestion administrative	-625'128.35		-621'531.30	
Frais de reprise de la gestion administrative	-159'108.55		0.00	
Frais d'acquisition	-108'657.85		0.00	
Frais de marketing et de publicité	-147'180.50		-181'599.65	
Frais de personnel	0.00		-81'873.05	
		-1'609'558.54		-1'530'917.94
Excédent des produits / charges avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs		10'431'938.63		7'162'112.94
Dissolution / Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs				
Attribution à réserve de fluctuation de valeurs	-3'326'819.78		0.00	
		-3'326'819.78		0.00
Dissolution / Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs		-3'326'819.78		0.00
Excédent des produits		7'105'118.85		7'162'112.94

Annexe aux comptes arrêtés au 31.12.2004

Bases et organisation

Forme juridique et but

La Collective de Prévoyance - Copré (ci-après la Fondation), anciennement Columna Fondation communautaire de prévoyance professionnelle, a été fondée par l'ex-Banque Populaire Suisse.

Son siège est dans le Canton de Genève. Il s'agit d'une fondation collective semi autonome, régie par les articles 80 et suivants du Code Civil suisse, par l'article 331 à 331^e du Code des obligations (CO), par la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP), par les ordonnances fédérales y relatives, par les prescriptions fédérales et cantonales en matière de prévoyance, ainsi que par ses statuts et règlements.

La Fondation a pour but de prémunir le personnel de tout employeur adhérent contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès en garantissant des prestations déterminées conformément aux dispositions du règlement de prévoyance et du plan de prévoyance.

Enregistrement LPP et Fonds de garantie

La Fondation est inscrite au Registre du Commerce et au Registre de la prévoyance professionnelle aux termes de l'article 48 LPP auprès de l'autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du canton de Genève.

Indication des actes et des règlements (Acte de fondation du 15 décembre 1987).

Statuts du 15 décembre 1987, modifiés en dates des 23 octobre 1997, 25 octobre 2000, 10 janvier 2002, 8 mai 2003 et 13 avril 2004.

Inscription au registre du commerce le 15 décembre 1987, à Genève.

Inscription au registre de la prévoyance professionnelle aux termes de l'article 48 LPP auprès de l'autorité de surveillance du canton de Genève avec le numéro GE 1118.

Règlement de prévoyance entré en vigueur le 1^{er} janvier 1998.

Règlement d'application de la Loi fédérale sur l'encouragement à la propriété du logement entré en vigueur le 1^{er} janvier 2000.

Règlement de placement du 29 juin 2001, entré en vigueur le 30 juin 2001.

Organe de gestion (paritaire) Droit à la signature

Les organes de la Fondation sont l'Assemblée des délégués et le Conseil de fondation.

L'Assemblée des délégués est l'organe paritaire suprême aux termes de l'article 51 LPP. Elle est composée de deux représentants de chaque entreprise adhérente, dont un est nommé par l'employeur et l'autre par le personnel.

Elle se réunit chaque fois que les circonstances l'exigent, mais au minimum une fois par année. L'Assemblée des délégués nomme les membres du Conseil de fondation, l'organe de contrôle et la commission de placement.

Elle vote l'approbation des comptes et du rapport annuel, ainsi que la décharge aux organes sociaux.

Le Conseil de fondation se compose de 3 à 8 membres. Il a, au 31 décembre 2004, la composition suivante :

Nom, prénom	Fonction	Signature inscrite au R.C.
Michel Pierre E.	Président	collective à deux
Blattmann Michel	Membre	collective à deux
Boccard Jean-Marc	Membre	collective à deux
Gelli Cristofer	Membre	collective à deux
Grivel Antoine	Membre	collective à deux
Rancic Christina	Membre	collective à deux
Tournier Christina	Secrétaire générale	collective à deux

Les membres du Conseil de Fondation exercent leur mandat durant 4 ans ; le mandat est renouvelable pour autant que la personne concernée n'ait pas atteint l'âge de 70 ans.

A noter que lors de la prochaine Assemblée des délégués en 2005, les membres du Conseil devront être élus (réélus) en tant que membres représentant les employeurs, respectivement les employés.

Messieurs Pierre E. Michel et Cristofer Gelli sont membres de la commission de placement, présidée par Monsieur Michel Blattmann.

Expert, organe de contrôle, conseillers, autorité de surveillance

Administration

La gestion technique, administrative et comptable est confiée à la société Hpr SA, à Vevey, depuis le 1er janvier 2004.

Dépositaire des titres

La banque dépositaire est le Crédit Suisse Asset Management SA. Cette banque tient également la comptabilité des titres.

Gestion du portefeuille de titres

La gestion du portefeuille de titres est confiée à IAM Independant Asset Management SA et Axa Investment Managers SA.

Gestion des immeubles

La gérance des immeubles est confiée à la Régie du Rhône SA, à Genève.

Conseiller immobilier

GFI, Gestion de fortunes immobilières SA, Genève

Organe de contrôle (article 53, alinéa 1 LPP)

Ernst & Young SA, Lausanne

Expert en matière de prévoyance professionnelle (article 53, alinéa 2 LPP)

MP Actuares SA, Genève

Autorité de surveillance (article 61 LPP)

Service de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance, Département des finances, République et Canton de Genève, Genève.

Employeurs affiliés, membres actifs et rentiers

Employeurs affiliés

Effectif au 31 décembre 2003 :	73
Entrées	3
Sorties	-2
Effectif au 31 décembre 2004 :	74

Au 31.12.2004, les effectifs des actifs et des rentiers se répartissent comme suit :

Type d'assuré	2004	2003
Assurés actifs	2'748	2'712
Invalides	76	79
Enfants d'invalides	34	27
Conjoints survivants	8	7
Orphelins	7	4
Retraités	44	33
Enfants de retraités	1	–

Nature de l'application du but

Plan de prévoyance et règlement

En vue de la réalisation de ses buts, la Fondation a élaboré un règlement de prévoyance, ainsi qu'un règlement d'application de la Loi fédérale sur l'encouragement à la propriété du logement, lesquels sont communs à toutes les entreprises adhérentes. Le plan de prévoyance, propre à chaque entreprise, décrit les prestations assurées choisies par l'adhérent.

Financement

Le financement des cotisations varie d'une entreprise à l'autre et est défini dans le plan de prévoyance propre à l'entreprise.

Autres informations sur l'activité de prévoyance

Réassurance

Les risques décès et invalidité sont réassurés auprès de la Bâloise, Compagnie d'Assurance sur la Vie.

Jusqu'au 31 mai 2003, le risque de longévité était également entièrement réassuré. Dès le 1er avril 2003, la Fondation assure elle-même ce risque et constitue à cet effet des réserves mathématiques pour les rentiers retraités.

	2004 CHF	2003 CHF
Rentes versées par la Fondation		
Rentes de retraite	150'398.05	22'121.05
Rentes d'enfants de retraités	1'931.85	0.00
Rentes de conjoints survivants	12'134.85	12'000.00
Rentes d'invalidité	0.00	9'193.60
Rentes versées par la Fondation et réassurées		
Rentes de retraite	437'024.40	334'753.20
Rentes d'invalidité	629'184.55	514'647.10
Rentes d'enfant d'invalidité	48'269.20	26'978.80
Rentes de conjoints survivants	60'333.10	40'605.40
Rentes d'orphelins	18'085.50	6'952.80

Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

Principes comptables et d'évaluation

Actifs

L'évaluation des actifs se fait à la valeur actuelle concernée à la date du bilan c'est-à-dire à la valeur de marché à la date du bilan.

Placements

Dès le 31 décembre 2004 et afin d'effectuer un premier pas en vue de l'application de la norme comptable Swiss GAAP RPC 26, le Conseil de Fondation a décidé de valoriser le portefeuille-titres à la valeur de marché.

Du fait du principe comptable adopté (valeur boursière), les plus/moins-values résultant des évaluations annuelles pour dresser le bilan sont comptabilisées séparément afin de ne pas les confondre avec les gains/pertes sur titres vendus en cours d'exercice, opérations initiant un flux de trésorerie.

Immeubles

Ils ont été évalués à leur valeur de rendement (état locatif dynamique capitalisé à un taux de 7.5%).

Passifs

L'évaluation des passifs se fait à la valeur de la date du bilan.

Monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis au taux de change du jour.

Les actifs et les engagements en monnaies étrangères figurent au bilan au taux de change de fin d'année (cours de la banque) :

USD	1,1371
EUR	1,545603
GBP	2.183118
JPY	1.109691
CAD	0.949047

Les pertes ou bénéfiques de cours qui en résultent sont comptabilisés par le compte de résultat.

Engagements

Il s'agit des capitaux épargne pour les assurés actifs, en incapacité de travail ou invalides.

Les réserves mathématiques nécessaires au financement des rentes de retraite sont annuellement recalculées.

Provisions techniques

La réserve de longévité correspond au taux de 0.5% par année depuis l'établissement des bases techniques utilisées, soit 2.5%. Ce taux est appliqué sur l'ensemble des engagements de prévoyance des rentiers.

La réserve pour le maintien du taux de conversion représente 4% des capitaux réglementaires accumulés au 31.12.2004 par les assurés de la Fondation qui ont plus de 60 ans à cette date. Ce renforcement est effectué suite à la décision du Conseil de fondation de maintenir le taux de conversion du capital de retraite en rentes à 7.2%.

A noter que le Conseil de Fondation doit encore se prononcer quant à la constitution/modification de ces réserves, le règlement de constitution des réserves étant actuellement en révision.

Couverture des risques - Règles techniques - Degré de couverture

Nature de la couverture des risques

Les risques décès et invalidité sont intégralement couverts par un contrat de réassurance auprès de la Bâloise, Compagnie d'Assurance sur la Vie.

La Fondation assure elle-même le risque de longévité et constitue, dans ce but, des réserves mathématiques pour les rentiers, ainsi qu'une réserve de longévité.

Le calcul des réserves mathématiques des rentiers est effectué sur la base de la table EVK 2000, avec un taux d'intérêt technique de 4%.

Règles techniques

Pour la période de référence du 01.01 au 31.12.2004, les intérêts attribués sur les comptes épargne des assurés actifs, des assurés en incapacité de gain et des invalides ont été calculés sur les avoirs réglementaires, au taux prévu par la LPP, soit 2,25% contre 3,25% pour la période du 01.01 au 31.12.2003.

Evolution des engagements

Capitaux épargne des assurés actifs et en incapacité de gain

	2004 CHF	2003 CHF
Solde à nouveau au 01.01.	98'887'348.74	107'276'209.53
Attribution rétroactifs	-167'141.19	-120'234.63
Attribution contributions-épargne	11'148'353.55	12'039'353.85
Attribution prestations de libre passage reçues	4'541'773.95	5'515'640.14
Attribution rachats encaissés	1'180'337.75	781'453.00
Attribution apport suite divorce	406'493.30	0.00
Attribution FL + MS sur comptes épargne	0.00	210'610.50
Intérêts 3,25%	0.00	3'046'949.50
Intérêts 2,25%	1'992'745.90	0.00
./. Dissolution prestations de divorce	-38'833.40	-103'266.30
./. Transfert capitaux-épargne des assurés invalides	-32'993.30	0.00
./. Dissolution capitaux-retraites	-4'921'699.20	-3'768'304.10
./. Dissolution capitaux-décès	-21'510.05	-112'973.40
./. Dissolution retraits anticipés EPL	-1'267'100.20	-2'604'949.30
./. Dissolution prestations de libre passage payées	-14'079'058.30	-23'273'140.05
Solde pour balance au 31.12.	97'628'717.55	98'887'348.74

Evolution des engagements

	2004 CHF	2003 CHF
Capitaux épargne des invalides		
Solde à nouveau au 01.01.	5'095'331.40	4'731'032.85
Transfert des capitaux actifs	32'993.30	0.00
Attribution bonification de vieillesse et prestations de libre passage reçues	394'722.25	494'000.65
Intérêts 3.25%	0.00	159'247.85
Intérêts 2.25%	75'128.80	0.00
./. Dissolution capitaux-épargne	-1'177'515.10	-288'949.95
Solde pour balance au 31.12.	4'420'660.65	5'095'331.40
Total des avoirs de vieillesse selon la LPP		
Avoirs de vieillesse minimum LPP	48'735'434.50	48'962'091.35

Résultats de la dernière analyse technique

Selon le dernier bilan technique effectué par l'expert sur la base des comptes établis au 31.12.2004, le degré de couverture de la Fondation s'élève à 103.57% selon les dispositions de l'article 44 OPP2.

Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

Organisation

La fortune de la Fondation est déposée auprès du Crédit Suisse Asset Management SA.

Les mandats de gestion du portefeuille titres sont confiés à IAM Independant Asset Management SA et Axa Investment Managers SA.

Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs

Le Conseil doit encore se prononcer sur les nouveaux concepts de placements et de constitution de provisions. Dans l'intervalle, la différence entre l'excédent de l'exercice et la perte reportée de l'exercice 2003 a été portée en augmentation de la réserve de fluctuation de valeurs au 31.12.2004.

Structure des placements

	31.12.2004 CHF	Part en % de la fortune (situation réelle)	31.12.2003 CHF	Part en % de la fortune (situation réelle)
Liquidités/Placements du marché monétaire	9'152'558	5.85%	12'504'268	7.93%
Liquidités/Placements du marché monétaire CHF	8'406'588	5.37%	12'495'015	7.92%
Liquidités/Placements du marché monétaire devises	745'970	0.48%	9'253	0.01%
Autres créances CHF	1'068'869	0.68%	1'808'939	1.15%
Placements chez l'employeur	1'974'205	1.26%	3'726'477	2.36%
Obligations & Assimilés	40'216'931	25.69%	42'835'381	27.14%
Obligations en CHF	26'555'383	16.97%	28'380'738	17.98%
Obligations suisses	22'502'957	14.38%	25'379'123	16.08%
Obligations étrangères en CHF	4'052'426	2.59%	3'001'615	1.90%
Obligations étrangères en devises	13'661'548	8.73%	14'454'643	9.16%
Obligations étrangères en devises	13'661'548	8.73%	14'454'643	9.16%
Actions & Assimilés	40'498'866	25.87%	36'644'010	23.22%
Actions en CHF	28'726'587	18.35%	26'422'031	16.74%
Actions suisses	17'487'681	11.17%	15'705'615	9.95%
Fonds de placement en actions suisses	11'238'906	7.18%	10'716'416	6.79%
Actions étrangères en devises	11'772'279	7.52%	10'221'979	6.48%
Actions étrangères en devises	0	0.00%	790'406	0.50%
Fonds de placement en actions étrangères	11'772'279	7.52%	9'431'573	5.98%
Autres placements	3'116'073	1.99%	3'186'827	2.02%
Immeubles	59'297'417	37.88%	56'049'704	35.51%
Compte de régularisation actif	1'198'156	0.77%	1'077'997	0.68%
Fortune totale	156'523'075	100.00%	157'833'602	100.00%

Limites de placements selon l'article 54 OPP 2

	% limites	31.12.2004 CHF	% de la fortune existante	31.12.2003 CHF	% de la fortune existante
Avoirs en banque à vue (54a)	100	8'406'588	5.37%	12'495'015	7.92%
Avoirs en banque à vue (54f)	20	745'970	0.48%	9'253	0.01%
Dépôt à terme (54e)	30	0	0.00%	0	0.00%
		9'152'558	5.85%	12'504'268	7.92%
Impôt anticipé à récupérer (54a)	100	112'008	0.07%	135'139	0.09%
Créances, postes de régularisation (54a)	100	2'155'017	1.38%	2'751'797	1.74%
Placements chez l'employeur (54a)	100	1'974'205	1.26%	3'726'477	2.36%
		4'241'230	2.71%	6'613'413	4.19%
Obligations suisses (54a)	100	22'502'957	14.38%	25'379'123	16.08%
Obligations étrangères (54e)	30	17'713'974	11.32%	17'456'258	11.06%
Actions et fonds de placements en actions suisses (54d)	30	28'726'587	18.35%	26'422'031	16.74%
Actions et fonds de placements en actions étrangères en ME (54g)	25	11'772'279	7.52%	10'221'979	6.48%
		80'715'797	51.57%	79'479'391	50.36%
Autres placements Immeubles	50	3'116'073	1.99%	3'186'827	2.02%
		59'297'417	37.88%	56'049'704	35.51%
Fortune totale		156'523'075	100.00%	157'833'603	100.00%

Pour permettre la comparaison ci-dessus entre les années 2003 et 2004, les autres placements ont été reclassés pour 2003.

Limites globales selon l'article 55 OPP 2

Total des montants en espèces et créances libellés en un montant fixe (55a)	100	35'896'745	22.93%	44'496'804	28.19%
Total des immeubles, actions, titres assimilables à des actions et autres participations (55b)	70	102'912'358	65.75%	95'880'541	60.75%
Total des placements selon l'article 54 OPP 2, lettres d et g (55c)	50	40'498'867	25.87%	36'644'010	23.22%
Total des placements selon l'article 54 OPP 2, lettres e et f (55d)	30	18'459'944	11.79%	17'465'511	11.07%
Total des placements selon l'article 54 OPP 2, lettres f et g (55e)	30	12'518'249	8.00%	10'231'232	6.48%

Les limites de placement selon les articles 54 et 55 OPP 2 sont respectées.

Placements chez l'employeur

En ce qui concerne les placements chez l'employeur, il s'agit en fait du solde des cotisations dues par les adhérents au 31.12.2004. La quasi-totalité de ces cotisations ont été réglées durant le premier trimestre de l'année 2005, à l'exception d'un employeur, pour un montant de Fr. 1'716.55.

Instruments financiers dérivés en cours

Au 31.12.2004, il n'existe aucun placement de type «produits dérivés».

Explications du résultat net des placements

	CHF	Total
Produits d'intérêt obligations		
Obligations suisses	868'000	
Obligations étrangères en CHF	110'004	
Obligations étrangères en monnaies étrangères	623'132	1'601'136
Dividendes actions / Gains sur titres		
Actions suisses	285'304	
Actions étrangères en devises	7'220	
Fonds de placement en actions suisses	41'600	
Fonds de placement en actions étrangères	54'728	388'852
Total des intérêts et gains sur titres		1'989'988
Pertes sur ventes		
Obligations & assimilés	-26'833	
Actions & assimilés	-246'666	-273'499
Bénéfices sur ventes		
Obligations & assimilés	109'399	
Actions & assimilés	249'507	358'906
Différences de change réalisées		
Obligations & assimilés	-389'875	
Actions & assimilés	-95'952	-485'827
Résultats sur ventes de titres		-400'420
Moins-values		
Obligations & assimilés	-737'284	
Actions & assimilés	-1'051'440	-1'788'724
Plus-values		
Obligations & assimilés	728'148	
Actions & assimilés	3'695'461	4'423'609
Evaluation des titres		2'634'885

Explications du résultat net des placements

	CHF	Total
Frais sur transactions titres	-80'001	
Frais de gestion de fortune titres	-457'792	-537'793
Frais sur titres		-537'793
Frais sur c/c bancaires	-74'058	
Différences de change diverses (c/c et dépôts)	-19'647	
Intérêts sur c/c bancaires	-158'007	-251'712
Frais divers		-251'712
Résultat gestion fortune mobilière		3'434'948
Charges immobilières	-1'658'426	
Revenus immobiliers	4'561'083	
Plus-value immeubles	3'247'712	
Intérêts hypothécaires	-537'704	
Frais de gestion immobilière	-272'113	5'340'552
Résultat gestion immobilière		5'340'552
Total résultat net des placements		8'775'500

Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

Les actifs transitoires représentent essentiellement des rentes payées d'avance, des montants à recevoir du réassureur (libération du service des primes et rentes d'invalidité).

Les passifs transitoires correspondent essentiellement à des rentes reçues d'avance du réassureur, à des commissions et honoraires à verser concernant l'année 2004, ainsi qu'à des provisions d'honoraires.

Les prestations de libre passage en suspens (Fr. 3'557'330.83) se décomposent de la manière suivante :

· Fr. 2'460'059.00 en faveur des employés de deux entreprises adhérentes qui ont quitté la Fondation au 31.12.2004 ;

· Fr. 1'097'271.83 en faveur de 77 assurés pour lesquels la Fondation ne connaît pas encore l'adresse de versement.

Les charges et les produits d'exercices antérieurs sont essentiellement liés à des mutations rétroactives traitées par Hpr SA lors la reprise de la gestion.

Frais d'administration

	2004 CHF	2003 CHF
Frais généraux divers	196'204.88	149'754.74
Honoraires gestion administration	625'128.35	621'531.30
Honoraires de révision	96'080.00	188'526.00
Honoraires de mandats divers	71'824.25	213'005.45
Frais de reprise de la gestion administrative	159'108.55	94'627.75
Frais de personnel	0.00	81'873.05
Frais d'acquisition	108'657.85	0.00
Frais de publicité	147'180.50	181'599.65
Total	1'404'184.38	1'530'917.94
Frais de gestion facturés aux affiliés		
Frais de gestion facturés aux affiliés	475'807.35	251'666.15
Fortune libre		
Capital de dotation	2'000.00	2'000.00
Résultat exercice antérieur	-7'105'118.85	-14'267'231.79
Bénéfice/Perte de l'exercice	7'105'118.85	7'162'112.94
Situation au 31.12.	2'000.00	-7'103'118.85

Demandes de l'autorité de surveillance

Rien à signaler.

Autres informations relatives à la situation financière

Rien à signaler.

Événements postérieurs à la date du bilan

- Révision du règlement de prévoyance en cours suite à l'entrée en vigueur de la 1ère révision LPP.
- Révision du règlement d'organisation en cours
- Création d'un règlement interne aux entreprises affiliées pour l'élection des représentants des assurés
- Révision du règlement de placement en cours
- Révision du règlement de constitution des provisions en cours
- Au vu de la résiliation d'une convention d'affiliation au 31 décembre 2005 par une entreprise adhérente, une sortie importante d'assurés est prévue pour la fin de l'année 2005

Organes de l'institution de prévoyance

Conseil de fondation (échéance des mandats)

M. Pierre E. Michel, Président (2005)

Membre de la Direction Générale
HSBC Private Banking (Suisse) S.A.
Genève

M. Michel Blattmann (2005)

Ancien directeur de banque
Confignon

M. Cristofer Gelli (2005)

Managing Partner
Gadd & Cie S.A., Genève

M. Jean-Marc Boccard (2008)

Administrateur
Boccard Parcs & Jardins S.A., Genève

M. Antoine Grivel (2005)

Ancien directeur
Agence de placement Vacancy, Genève

Mme Christina Rancic (2007)

Directrice
YPSOS Conseils en gestion, Genève

Commission de placement

M. Michel Blattmann, Président

M. Pierre E. Michel

M. Cristofer Gelli

Banque dépositaire

Credit Suisse Asset Management

Organe de contrôle

Ernst & Young S.A., Lausanne

Expert en prévoyance

MP Actuaires S.A., Genève

Rapport de l'organe de contrôle

au Conseil de fondation de la

Collective de Prévoyance "Copré"

Genève

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel de La Collective de Prévoyance COPRE, fondation communautaire de prévoyance professionnelle, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

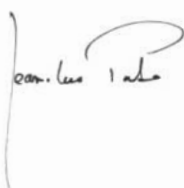
Les comptes annuels ont été évalués selon les principes de Swiss GAAP RPC 26 ; les obligations sont ainsi évaluées à la valeur boursière.

Ernst & Young SA



Florian Magnollay

Expert-comptable diplômé



Jean-Luc Pache

Expert-comptable diplômé

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe)